

ARRETE N°07/2024 : MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ECO-FOURRIERE DU LUNDI 6 AU SAMEDI 11 MAI 2024 INCLUS

VU le Code Général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT qu'en raison des jours fériés et des contraintes d'exploitation, il est nécessaire de modifier les jours et horaires d'ouverture de l'Eco-fourrière intercommunale du lundi 6 au samedi 11 mai 2024 inclus.

Nous, **Daniel LEVEL**, Président du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples,

ARRETONS

ARTICLE 1 : L'Eco-fourrière, située au 31 route des Quarante sera ouverte :

▪ le lundi 06 mai, le mardi 07 mai, le vendredi 10 mai 2024, selon les horaires et modalités suivantes :

- **De 9h00 à 12h00** : Accueil sans RDV
- **De 12h00 à 18h00** : **Accueil sur RDV** en appelant au **01 39 65 23 76**

▪ Le samedi 11 mai 2024 selon les horaires et modalités suivantes :

- **De 09h00 à 12h00** : Accueil sans RDV

ARTICLE 2 : L'Eco-fourrière, située au 31 route des Quarante sous, **sera fermée** :

- Le mercredi 08 mai 2024 ;
- Le jeudi 09 mai 2024.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'une demande de déferé auprès du Préfet ou d'une autre contestation directe auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **02 MAI 2024**

Transmis en Préfecture et affiché le **02 MAI 2024**

Pour Extrait Conforme


Daniel LEVEL
Président du Syndicat Intercommunal